



1er étage de comble, pièce antérieure, mur latéral gauche portant la cheminée ; à droite, cloison en pan de bois entre les pièces antérieure et postérieure.

IVR52_20064900871NUCA

Auteur de l'illustration : François Lasa

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation